

C'EST LA VIE...

TF1 fait son "mea culpa"

Tromper les téléspectateurs et déshonorer un village ne semble pas faire peur aux producteurs de l'émission Mea Culpa diffusée en mai dernier sur TF1. En 1991, Nelly - qui a alors 12 ans - décide, après des mois de honte et de terreur, de porter plainte contre son père qui l'a violée. La justice condamna celui-ci à 5 ans de prison ferme. Trois ans après les faits, TF1 "ressuscita" cette affaire dans l'un de ses reality-shows. Patrick Meney, animateur-producteur de Mea Culpa déclara vouloir ouvrir un débat national sur l'inceste et lutter contre le silence.

LA RÉALITÉ DÉFORMÉE

Le principe de l'émission est de réconcilier un village avec l'un de ses habitants "incompris". On invite donc les villageois pour qu'ils s'expliquent entre eux face aux caméras. Ainsi, Nelly sera mise face à Suze-la-Rousse, "son" village qui l'accuse de complaisance envers le père incestueux. A deux reprises pendant le débat, Patrick Meney affirmera que Nelly habitait ce village. C'est faux. Si sa grand-mère paternelle et quelques membres de sa famille y résident, Nelly et ses parents ont déménagé voilà neuf ans pour un village voisin situé dans un autre département. On simplifie et on déforme la réalité pour respecter la dramaturgie de Mea Culpa. Patrick Meney aggrave son cas en faisant croire aux téléspectateurs que la trentaine de personnes présentes sur le plateau sont des habitants du village. En fait, les cinq villageois qui témoigneront ne sont nullement représentatifs du village et sont entourés de "figurants". A propos des témoins, le maire de Suze-la-Rousse déclarera à la presse : "... On a soigneusement choisi cinq imbéciles qui avaient envie de passer à la télé !". Ceux-ci, interrogés par TF1 ont été, eux aussi, trompés. L'un d'eux - Pierre, le garçon de café - affirme : "... J'ai été piégé par le journaliste de Mea Culpa. Il était

avec ce journaliste, j'ai répété sa formule en disant que c'était curieux. A TF1, ils ont gardé ce passage."

HISTOIRE SANS FIN

Après la diffusion de ce Mea Culpa, de nombreuses lettres révoltées arrivèrent à la mairie. Beaucoup de téléspectateurs croyaient que le village de Suze-la-Rousse soutenait un père incestueux. Alors le maire du village décida de mettre fin à ces accusations. Il organisa une conférence de presse pour présenter la pétition signée par une majorité de ses administrés et demanda la diffusion d'un droit de réponse. Pendant les semaines qui suivirent cette rébellion, la puissante TF1 tenta de se justifier à coup de conférences de presse et de tapage médiatique. La presse a parlé abondamment - et souvent honnêtement - de cette affaire : plusieurs séquences sur Canal+, de nombreux articles de plusieurs colonnes dans Libération ou Le Monde, la couverture de Globe Hebdo, des reportages dans Télérama, Le Nouvel Observateur, L'Événement du Jeudi, Ciné-Revue, etc.

Le 28 juin, après le générique final de la dernière émission de la saison, Patrick Meney a lu le droit de réponse du maire du village : soutien à Nelly, affirmation du fait que les témoins interrogés ne sont pas représentatifs de l'opinion qui circule au village, stigmatisation de la non-diffusion sur TF1 de témoignage qui condamnent le père incestueux (1). Mais combien de téléspectateurs sont restés devant leur poste quand défila ce générique...? Il était sans doute difficile d'inclure ce droit de réponse dans l'émission car celle-ci était probablement déjà montée au moment où la direction de TF1 céda à la requête du maire. Pareil droit de réponse ne devrait-il pas être obligatoirement précéder le générique du début de l'émission afin que davantage de monde ait droit à découvrir la

• Lors de l'émission « Mea culpa » du lundi 28 juin, le maire de Suze-la-Rousse, dont la commune avait été mise en cause durant la précédente émission sur l'inceste, n'est pas venu faire sa mise au point. N'ayant pas obtenu pleine satisfaction de TF1, il préfère poursuivre son action en justice.

"Ciné-Revue" ne dit pas que le droit de réponse a été diffusé sur TF1 !

vérité ? Aucun des médias cités ci-dessus n'a relaté l'épilogue de cette affaire, à l'exception de Ciné-Revue... qui affirmera que le maire de

Suze-la-Rousse n'a pas lu le droit de réponse ! (voir encadré) Pourquoi n'a-t-on pas raconté la fin - heureuse - de cette histoire au public ?

Tom Rijdsams & Aviva Salama

(1) Nous tenons à la disposition des membres de l'A.T.A. une copie vidéo de ce droit de réponse.

COMMENT TÉLÉZ-VOUS ?



NOVEMBRE - DÉCEMBRE 1993

Bureau de dépôt

Bruxelles 5 à 1050-Bruxelles

Périodique mensuel de l'Association des Téléspectateurs Actifs (A.T.A.)

A.T.A. a.s.b.l. • Rue du Viaduc, 19 - 1050 BRUXELLES • Tél.: (02) 513 87 69 • FAX : (02) 539 19 79

C'EST À DIRE Edito... actif !

- Comment téléz-vous ?

- Nous, ça va très bien.

Après un an de préparatifs, l'a.s.b.l. Association des Téléspectateurs Actifs (A.T.A.) est née le 27 septembre 1993. Notre principal objectif sera de redonner confiance à ceux et celles qui s'exclament avec fatalisme : "Par rapport aux télé, on ne peut rien faire : elles sont si puissantes...". Plutôt que de donner l'occasion aux personnes que nous rencontrons de mieux sélectionner et décrypter chez elles leurs programmes télé, nous préférons créer des lieux où nous pouvons échanger nos réflexions et nous réunir pour agir : une émission de radio hebdomadaire, des soirées de discussion (que nous appelons "Forum-TV"), un périodique, un groupe de pression. Notre travail d'information n'est pas une fin

en soi, mais un moyen pour redonner confiance aux citoyens qui ont envie d'avoir leur mot à dire dans l'évolution du quatrième pouvoir. C'est pourquoi, cher lecteur... actif, ce premier numéro de *Comment Téléz-Vous ?* vous demandera une lecture... active ! Si vous souhaitez conserver cet exemplaire intact, il vaut mieux le photocopier. En effet, à trois reprises, vous serez convié à agir, en remplissant ou diffusant :

- une pétition "pression"
- une "carte de visite" qui présente notre a.s.b.l.
- un ordre permanent pour devenir membre.

Notre souhait : que "*Comment Téléz-Vous ?*" soit très longtemps un journal actif pour téléspectateurs actifs. Bien entendu, les tâches de l'A.T.A. sont multiples. Les huit membres bénévoles du conseil d'administration de notre nouvelle a.s.b.l. ne peuvent pas tout faire... et d'ailleurs, cela n'aurait aucun sens ! Rejoignez-nous et participez à l'un de nos groupes de travail. A très bientôt donc.

Benoit Goossens, président.

C'EST AINSI

Pour parler de la télévision... il faut la regarder. A.T.A. magnétoscope un grand nombre d'émissions. Leur visionnement alimente les Forums-TV et l'émission de radio *Téles sur écoute* (voir verso) ainsi que le présent périodique. A titre d'exemples, voici quatre vilénies parmi tant d'autres... du service public et du privé, de France et de notre Communauté Française.

A LA RTBF : QUI MANIPULE ?

Vendre une Guerre est un reportage réalisé par une chaîne canadienne. Il démonte l'un des "mensonges" de la Guerre du Golfe : le fait que des centaines de bébés aient été retirés de leur incubateur est en réalité une fiction montée de toute pièce par une société de marketing américaine. Cette séquence a été courageusement programmée dans l'émission *Plein Cadre* de la RTBF, le 5 janvier 1993 à 21 heures 30. Une voix off présentait ainsi cette séquence : "... *Vendre une guerre : une enquête stupéfiante qui rend ses lettres de noblesse au travail des journalistes et accable de honte les politiques qui nous ont trompés.*" Cette présentation laisse croire que les journalistes de la RTBF ont été trompés et qu'ils ne sont pas responsables des mensonges qu'ils ont médiatisés. Le premier travail du journaliste n'est-il pas celui de vérifier ses sources avant de diffuser l'information ?

TF1 DIFFUSE DE LA "PUB-CIGARETTE"

Le 3 juin 1993, Béatrice Schönberg, l'animatrice de *Télévision*, le magazine des médias de TF1, annonce les dates du festival cannois qui célèbre la pub (Les Lions d'Or) et propose ensuite une séquence pour l'illustrer. Il ne s'agira ni d'un reportage, ni d'une interview... mais tout simplement de la diffusion de deux publicités, sans commentaire, présentées intégralement. L'une d'entre elles, oh surprise, popularise une marque de cigarettes. La publicité pour les marques de tabac est interdite en télévision. Et pas la diffusion d'un spot pour une marque de cigarettes à l'intérieur d'une séquence "informatrice"

dans le corps d'une "émission" ? Pareille bavure donne raison à ceux qui souhaitent que l'interdiction des publicités pour le tabac s'étende à toutes les images où apparaissent le logo d'une de ces marques (et donc également au sponsoring).

POUR FRANCE 2 : VICTIMES = GRINCHEUX

En route depuis le milieu de l'après-midi, nombre de fans de Jean-Michel Jarre ont affronté plus de cinq heures d'embouteillages sur les dix derniers kilomètres de la route qui les menaient au Mont St Michel où se déroulait le premier concert de sa tournée européenne. Ils arrivèrent sur place alors que le concert se terminait. Face aux caméras de télévision, ils osèrent... demander le remboursement de leur place. Le lendemain, le 29 juillet 1993, au cours du journal de 13 heures de France 2, l'annonce dans le sommaire de cette séquence faite par le présentateur Etienne Leenhardt se punctua par un "... nous entendrons les heureux et les grincheux". Les "grincheux" furent en réalité des victimes. En effet, quelques jours plus tard, fut confirmé le fait que l'organisation de J.-M. Jarre avait diffusé davantage de billets que les 50.000 prévus. Les "grincheux" (selon France 2) ne furent pas remboursés mais furent invités à assister au concert programmé en septembre à Versailles...

RTL-TVI : UN REGLEMENT DE COMPTES ?

Hervé Meillon a défini ainsi à la presse la séquence *Votre avis m'intéresse* de son nouveau talk-show *C'est bon pour une fois* diffusé chaque semaine sur RTL-TVi : "Des gens de la rue donnent leur avis en studio et je propose ceux de personnes qui connaissent mieux le sujet. Mais il n'y aura ni débat, ni empoignade verbale." (Ciné-Revue). "Mon fil conducteur est de toujours faire parler les gens et de les faire découvrir à d'autres gens. Je fais une télé du sentiment." (Le Soir Illustré).

Voici, mis par écrit, l'interview par Hervé Meillon d'un chroniqueur TV (émission du 21 septembre consacrée à la télévision et diffusée en différé) :

• **Hervé Meillon : Philippe Maquet, vous travaillez à La Nouvelle Gazette. Depuis combien d'années ?** (suite au verso)

C'EST À SIGNER : VOTRE "PRESSION" MENSUELLE

Chaque mois, *Comment Téléz-Vous ?* proposera une revendication à votre signature et à celles de vos ami(e)s. En effet, il ne suffit pas de mieux s'informer sur les dessous de la télé pour que le paysage audio-visuel s'humanise. L'information doit mener à l'action du public. Et pourquoi ne pas agir pour la télé comme le font *Amnesty International* ou *Greenpeace* ? Ainsi, notre "pression" prendra la forme, tantôt d'une pétition, tantôt d'une "lettre de lecteurs" collective destinée à un hebdo télé, etc. Photocopiez-la en PLUSIEURS exemplaires. Envoyez-les nous le plus rapidement possible. Nous nous chargerons de les transmettre collectivement à leur destinataire.

Par la présente, je charge l'A.T.A. de soutenir en mon nom la revendication de l'Association Provisoire de Citoyens pour le maintien de l'émission *OBJECTIF TERRE*.
La RTBF a supprimé *Objectif Terre*. C'était une émission mensuelle consacrée aux problèmes de l'environnement qui était regardée par quelques 250.000 téléspectateurs.
MA REVENDICATION : que la RTBF reprogramme le plus rapidement possible une émission de la même tenue qu'Objectif Terre. Celle-ci traitera des problèmes de fond et d'initiatives génératrices d'espoir dans le domaine de l'écologie.

Commentaire personnel (facultatif) à noter au verso de cette photocopie.

NOM, prénom :	DATE ET SIGNATURE :
Adresse :	
Téléphone :	

(Vos coordonnées ne seront pas diffusées à de tierces personnes ou autres associations)

A renvoyer à : A.T.A. Rue du Viaduc, 19 - 1050 BRUXELLES

Editeur responsable : Patrick Sédalart

C'EST À LIRE

Téles et violence

Connaître les colorants avant de décider de consommer un surgelé est un droit acquis par rapport aux produits de consommation courante. Ce droit n'était pas appliqué dans l'audio-visuel jusqu'à cet été... Les chaînes américaines vont effectivement bientôt précéder la diffusion de films violents d'un "rectangle blanc". Celui-ci figurera également dans la grille des programmes soumise à la presse et apparaîtra dans les bandes-annonces. Avez-vous vu un journaliste belge demander au directeur de RTL-TVi s'il allait reprendre cette pratique sur sa chaîne lorsque celui-ci a annoncé la suppression, l'après-midi et les week-end, de la violence dans sa programmation ?

• A lire : 3 articles sur la violence et les TV américaines (Le Monde) ; La télévision américaine dégage le carré blanc (Téléoustique) ; Terminator et Rambo ? Rien que du cinoche ! (Le Soir) ; Violence à la télé, aux U.S.A. et en France (Télérama)

• Réf.: A001 - 17 pages

Bientôt le Top 94

Chaque fois qu'un hit-parade termine sa carrière télé, des articles expliquent comment les disques élus n'étaient pas vraiment ceux qui s'étaient le mieux vendus auprès du public. Quelques semaines plus tard apparaîtra alors un nouveau classement et, bien entendu, cette

fois-ci, le nouveau hit sera l'exact reflet du goût du public ! Le 2 septembre 1993, le Top 50 a achevé sa course - qui a duré neuf ans - sur Canal Plus. "Au suivant" chanterait Jacques Brel... qui n'a jamais eu besoin d'un classement pour s'imposer.

• A lire : La fin du Top 50 (Le Monde) ; Le Top 94 (Libération)

• Réf.: A002 - 5 pages

Vive le roi

Message de Baudouin Ter à la jeunesse : "... Vous êtes désireux de remettre en question beaucoup de choses. N'hésitez pas à le faire, pourvu que ce soit avec sincérité et avec le désir de construire... ". Feu notre Roi aurait-il apprécié le totalitarisme médiatique (équivalent à celui de la Guerre du Golfe) qui a sévi à l'occasion de sa mort? Il n'y avait aucune raison pour suspendre le dialogue et le droit à l'expression des différents courants de pensée, même minoritaires, qui coexistent dans notre Royaume.

• A lire : Royalistes ? Certes, mais réalistes d'abord & La pleureuse cathodique (Pan) ; Une mort gonflée par Bruxelles et les médias (République)

• Réf.: A003 - 7 pages

Sports et télé

Pour deux millions de francs français, d'Abouville négocie l'exclusivité pour TFI de sa traversée en solitaire de l'Atlantique. Après avoir chaviré, il doit attendre l'arrivée des caméras pour remettre d'aplomb son embarca-

tion. Pour arriver pendant le Journal Télévisé de PPA, son bateau doit être remorqué pendant les derniers kilomètres.

En un an, les chaînes françaises ont consacré 415 heures au tennis et 12 heures au handball...

Le fossé s'élargit entre le discours olympique et le vécu des sportifs : commercialisation, compétition, nationalisme, politisation, violence, dopage, etc.

• A lire : Le faux consensus sportif (Le Monde) ; Ordre télévisuel et éthique sportive (Médias Pouvoirs) ; Du foot corrompu aux dérives de la télé privatisée ; Derrière l'affaire OM-Tapie, la guerre des chaînes télé (L'Événement du jeudi) ; OM : TFI redoute des répercussions financières (Le Monde).

• Réf.: A004 - 18 pages

Faut-il sauver la RTBF ?

Un débat de fond sur l'avenir du service public s'est déroulé cet été dans le quotidien *Le Soir*, par "cartes blanches" interposées. Dimitri Balachoff amorça la mèche en proposant la "gestion" de la RTBF à des "privés". En réaction à ce brûlot : deux autres cartes blanches seront publiées. Celle d'Hugues Le Paige, journaliste à la RTBF et membre du "Comité de Défense du Service Public de l'Audio-Visuel" et celle de Frédéric Young, Délégué général de la S.A.C.D. (Société des Auteurs et Compositeurs Dramatiques) dont voici la conclusion : "... Tant que les responsables politiques n'auront pas saisi les immenses enjeux culturels et

sociaux liés à la sauvegarde de la création audiovisuelle et du service public de télévision, notre collectivité continuera à s'enfoncer dans un tiers-mondisme culturel et à s'écarter d'une certaine forme de société développée, pluraliste, solidaire et humaniste. En Allemagne déjà, les allumettes craquent à nouveau... "

• A lire : Les 3 cartes blanches et deux réactions en courrier de lecteurs par Dimitri Balachoff (Le Soir)

• Réf.: A005 - 8 pages

Associations de téléspectateurs en France

Sylvie Lacouture a enquêté sur leurs origines, leurs objectifs, leur efficacité, leur financement. Sa conclusion: "Leurs divisions et leur manque de moyens limitent leur efficacité... La faiblesse du consumérisme et la crise du mouvement associatif ont en partie ruiné leur développement..."

• A lire : A quoi servent les associations de téléspectateurs ? (Médias Pouvoirs)

• Réf.: A006 - 6 pages

A.T.A. ne partage pas nécessairement les opinions émises dans les articles présentés ci-dessus. Ceux-ci, néanmoins, nous semblent intéressants pour lancer le débat et combattre la langue de bois. Les membres de l'A.T.A. peuvent consulter ces documents auprès de notre permanence. Contact : A.T.A. - Rue du Viaduc, 19 - 1050 Bruxelles.

C'EST BON À SAVOIR

• Au cours du mois de décembre 1993, sera rendu public le mémorandum "L'Enfant et la Télévision" que de nombreuses associations ont approuvé, parmi lesquelles l'A.T.A. (Arc-en-Ciel, avenue de la Couronne, 226 - 1050 Bruxelles).

• Les Etats Généraux de la Ligue des Droits de l'Homme se dérouleront le 5 décembre 1993. Un carrefour "télévision" est prévu. (Ligue des Droits de l'Homme, rue Watteau, 6 - 1000 Bruxelles).

• La troisième Semaine des Jeunes Téléspectateurs Actifs aura lieu du 7 au 11 mars 1994. (D.A., rue P.E. Janson, 9 - 1050 Bruxelles).

C'EST AINSI ! (suite)

- Philippe Maquet : Onze ans.

• **H. M. : Vous vous nourrissez avec nous puisque vous êtes "critique". Vous regardez souvent la télé ? Vos critiques reflètent-elles le goût du grand public ou sont-elles axées uniquement sur votre goût à vous ?**

- Ph. M. : Une critique n'est pas un référendum! Il me serait difficile de publier une grille en demandant l'avis des gens suivi du mien... Il y a évidemment le contenu du programme et puis mes humeurs qui font que ça passe ou non. C'est assez subjectif, je l'avoue. Cela fait partie du métier de critique.

• **H. M. : Vous n'êtes pas toujours objectif...**

- Ph. M. : Parce que j'ai parfois dit du mal de vous, sans doute ?

• **H. M. : Non, pas du tout... Mais la télé semble être, pour vous, une corvée, quand on vous lit...**

- Ph. M. : Non. Pas du tout. Mais il faut se rendre compte que cela représente quatre à cinq heures de téléphagie quotidienne. Il y a des jours où c'est assez pesant. C'est un fait! Mais cela me permet aussi d'écrire de temps en temps des papiers assez allégres sur des émissions qui en valent le coup.

• **H. M. : Vous avez déjà pratiqué le métier de la télévision ?**

- Ph. M. : Ce que je fait en ce moment ?

• **H. M. : Vous avez chaud...**

- Ph. M. : J'en suis à mon sixième mouchoir en papier...

• **H. M. : Philippe Maquet, je vous remercie.**

Plutôt que d'écrire une critique qui déplairait à Hervé Meillon (nous trouvons cet interrogatoire "coup de poing" odieux), nous allons demander à nos lecteurs de répondre à la question suivante : pourquoi Hervé Meillon a-t-il interrogé Philippe Maquet ?

• a) pour faire découvrir son métier au téléspectateur ?
• b) pour faire une télévision du sentiment ?
• c) pour éviter les empoignades verbales ?
• d) parce que son avis l'intéresse ?
• e) pour régler ses comptes ?
• f) pour le culpabiliser ?
• g) pour le rendre antipathique ?

Bernard Hennebert

Saison 1994 de l'Association des Téléspectateurs Actifs

Extraits des statuts de l'Association des Téléspectateurs Actifs (A.T.A.) : l'a.s.b.l. a pour objet la promotion d'une évolution humaniste du paysage audio-visuel par tous les moyens possibles... L'A.T.A. est ouverte à toute collaboration avec d'autres associations, mouvements, personnes qui s'intéressent à toute activité similaire.

Son Conseil d'administration est composé de : Benoit Goossens (président) - Pierre Ravach (vice-président) - Thierry Riechelmann (trésorier) - Bernard Hennebert (secrétaire) - Mireille Parent, Tom Rijndams, Aviva Salama, Patrick Sénéart (administrateurs).

L'A.T.A. s'informe, informe et fait pression. Les cinq moyens d'action présentés ci-dessous lui permettront d'entrer en dialogue avec vous :

1/ TÉLÉS SUR ÉCOUTES

L'A.T.A. produit et anime "Téles sur écoutes", une émission de radio hebdomadaire d'une heure. Chaque semaine, un invité commente de nombreuses rubriques : les infos, les "coups de griffes", les lettres de téléspectateurs, les télé du bout du monde, etc.

Vous pouvez capter "Téles sur écoutes" à :

• Arlon : *Atelier Radio Arlon* (101.8), vendredi à 18h20 et dimanche à 12h50.

• Bruxelles : *Radio Campus* (107.2), mardi à 21h;

Radio Air Libre (107.6), jeudi à 19h.

• Namur : *RUN* (106.4), jeudi à 15h30.

• Soignies : *OSR* (101.6), samedi à 16h.

2/ COMMENT TÉLÉZ-VOUS ?

L'A.T.A. publie un périodique qui regroupe les rubriques suivantes : • C'est à dire (éditorial) • C'est la vie... (enquête) • C'est à lire (bibliographie) • C'est à signer (une pétition-"pression" mensuelle) • C'est bon à savoir (infos pratiques - agenda) • C'est ainsi (infos) • etc.

3/ FORUMS-TV

L'A.T.A. vous propose une soirée "Tupperware"-TV ! Deux de nos animateurs viennent chez vous avec des extraits vidéos des bavures et des prouesses enregistrées à la télé durant le mois précédent. Après leur projection, ils animent une discussion avec la quinzaine d'amis que vous avez réunis dans votre salon (individus) ou salle de réunion (associations). Nous mettons à votre disposition

une lettre-type et un modèle d'invitation pour vos invités. C'est gratuit (seuls les éventuels frais de transports sont à votre charge). Contactez-nous par écrit au moins un mois à l'avance pour réserver votre Forum-TV.

4/ FAIRE PRESSION

Dans le cadre de "1994 : Année Internationale de la Famille", l'A.T.A. demande aux télévisions de la Communauté Française d'introduire dans leurs programmes, dès septembre 1994, un journal télévisé quotidien pour les enfants.

5/ TÉLÉVISION & CITOYENS

L'A.T.A. est une a.s.b.l. pluraliste. Elle veut agir avec tout courant ou parti politique qui soutiendra son combat pour une télévision davantage démocratique. Les initiatives qui résulteront des contacts entre l'A.T.A. et les écologistes se concrétiseront sous le label "Télévision & Citoyens".

Contactez nous :

A.T.A. : rue du Viaduc, 19 - 1050 Bruxelles.

Tél. : 02/513 87 69 - FAX : 02/539 19 79

C'EST COMBIEN ?

L'A.T.A. ne reçoit jusqu'à présent aucun subside. Conséquence : nos finances, c'est nous... et c'est vous.

Les membres recevront régulièrement notre périodique *Comment Téléz-Vous ?* et auront accès à notre service de documentation (voir rubrique *C'est à lire*).

Devenez membre de notre a.s.b.l. en cotisant 400 francs/an (pour les étudiants, les chômeurs, etc.) et 1200 francs/an (pour les autres).

Il vous suffit de verser cette somme au compte de l'A.T.A. : 001-0837560-41.

Néanmoins, nous préférierions une autre formule de financement - qui vous coûtera le même prix - car notre action vise le long terme. Offrez-nous un ordre permanent. Remplissez à cet effet le formulaire ci-dessous et déposez-le à votre agence bancaire. Merci.

C'EST QUI ?

"Comment Téléz-Vous ?" : rue du Viaduc, 19 - 1050 Bruxelles • Tél. 02/513 87 69 • FAX : 02/539 19 79

Comité de rédaction : Benoit Goossens • Bernard Hennebert • Tom Rijndams • Aviva Salama

Mise en page : Benoit Goossens (Tél. 02/523 71 25)

Mon numéro de compte : - -

NOUVEL ORDRE PERMANENT À DATE CONVENUE

Je soussigné : titulaire du compte précité

demeurant à

donne ordre de payer pour une durée indéterminée (1) mensuellement (2) trimestriellement (2)

à partir du/...../199..... un montant de Francs.

au bénéfice du compte bancaire n°001-0837560-41

BENEFICIAIRE : A.T.A. a.s.b.l.
Rue / n° : Rue des Pâquerettes, 16
Code postal / Localité : 1030 BRUXELLES
Communication : Cotisation

Date et signature du titulaire du compte

Cachet de l'agence

(1) Toute révocation ou modification de cet ordre sera notifiée par pli recommandé envoyé au siège central ou par un avis signé dans votre agence 15 jours avant l'échéance.

(2) Cocher la case adéquate.